

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 9 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations

Le lundi 9 octobre deux mille vingt- trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 3 octobre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS.

Absents(tes) excusée(s) : Katell BEUCHER (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, David EGASSE (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Léna MONNIER

Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-09/10-02 SMICTOM Sud Est : présentation du rapport d'activité 2022

Monsieur Jean-Marc DESHOMMES, délégué de la Commune auprès du SMICTOM Sud Est 35, présente le rapport d'activités 2022 qui a été joint en annexe à la note de synthèse de la séance du conseil municipal.

Les points suivants sont présentés :

- Présentation du SMICTOM
 - 67 communes,
 - 139 564 habitants,
 - 1500 km²,
 - 8 déchèteries et 4 valoparc
 - 1 siège administratif à Vitré
 - 79 élus délégués

- Les missions du syndicat
 - Pré-collecte (mise à disposition des bacs, sacs jaunes et bornes d'apport volontaire)
 - Collecte (en porte à porte et en apport volontaire)
 - Prévention (mise en place d'actions d'économie circulaire)
 - Déchèteries (gestion des sites, compactage des bennes, broyage des déchets verts)
 - Administration (gestion du syndicat, facturation des professionnels, service usagers/TEOMI)
 - Communication (sensibilisation des usagers, des scolaires, des communes...)

- Les faits marquants de l'année 2022
 - Démarrage de la collecte en C0.5 (adaptation de la fréquence du passage de camion)
 - Expérimentation sur les déchèteries (vidéo détection)
 - Vote du schéma territorial de gestion des biodéchets sur le territoire
 - Village du réemploi et de la Réparation
 - « Marchés engagés » La Guerche de Bretagne
 - Sensibilisation au tri et distribution de badges (collectifs NEOTOA de Vitré)
 - Expérimentation « ma commune biodéchets valorisés (Retiers)
 - Vote sur la feuille de route sur le réemploi des objets et matériaux

- Les indicateurs techniques 2022
 - Ordures ménagères :
 - 17 108 tonnes collectées en 2022 soit 124 kg par habitant et par an
 - Baisse des tonnages globaux : - 6 %
 - Collecte réalisée par Suez Environnement et valorisation énergétique au CVED par Dalkia Waste Energie
 - Emballages recyclables
 - 4 552 tonnes collectées en 2022 soit 33 kg par habitant et par an
 - Baisse des tonnages globaux : -1 %
 - Collecte réalisée par Suez Environnement, Triés au Centre de Tri par Derichebourg pour être recyclés
 - Papiers
 - 1 929 tonnes de papiers collectées en 2022 soit 14 kg par habitant et par an
 - Baisse des tonnages globaux de - 7 %
 - Collecte réalisée par Suez Environnement, transit par Vitré avant envoi pour recyclage
 - Verre
 - 5 987 tonnes de verre collectées en 2022 soit 43 kg par habitant et par an
 - Baisse des tonnages globaux de + 2 %
 - Collecte réalisée par Suez Environnement, transit par Vitré avant envoi pour recyclage
 - Les déchèteries
 - 37 799 tonnes de déchets collectées en 2022
 - 348 237 passages comptabilisés
 - Baisse des tonnages globaux (- 3.5 %)
 - 9 375 tonnes des déchets verts broyés et distribués à des agriculteurs locaux

- Les indicateurs environnementaux 2022
 - Plastique : 702 tonnes collectées, triées et recyclées (- 9%)
 - Carton : 836 tonnes collectées, triées et recyclées (-4%)
 - Acier : 316 tonnes collectées, triées et recyclées (- 5%)
 - Verre : 5974 tonnes collectées, triées et recyclées (-1%)
 - Papiers : 2174 tonnes collectées, triées et recyclées (-7%)

- Les indicateurs financiers
 - Structure du budget :

SECTION	RECETTES	DEPENSES	Excédent global
INVESTISSEMENT	3 771 883 €	1 403 976 €	2 367 907 €
FONTIONNEMENT	18 200 930 €	15 480 374 €	2 720 556 €

- Etat de la dette : 200 420 € de capital restant dû au 1^{er} janvier 2023
- Le syndicat est faiblement endetté : capacité de désendettement de 0.1 an à la fin 2022
- Décryptage du coût du service
 - Service financé par :
 - Les recettes industrielles (issues des matières recyclables)
 - Subventions et soutiens éco-organismes (Citéo, etc...)
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevance spéciale (usagers)
- Décryptage du coût par flux

	Coût collecte et traitement € HT	Taux de financement par l'usager	Coût € HT par habitant	Coût à la tonne € HT	Montant € HT à la charge de l'habitant
Ordures ménagères	5 587 328 €	96%	39.00 €	326.60 €	315.60 €
Emballages recyclables	3 222 012 €	37 %	7.00 €	707.80 €	213.40 €
Papiers	944 459 €	61%	3.30 €	489.60 €	233.50 €
Verre	547 289 €	62 %	2.30 €	91.40 €	53.60 €
Déchèteries	4 078 634 €	80%	24.40 €	151.16 €	125.60 €

Le Conseil Municipal

- ✓ **Prend acte** de la communication du Rapport d'activités 2022 du SMICTOM Sud-Est 35

Fait lesdits jour mois et an
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire, Jacky LECHÂBLE

